

**Statement of the Chairman**

**Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)**

**30 November 2020**

**United Nations Joint Staff Pension Fund**

*(ACABQ report: A/75/7/Add.18; related reports: A/75/9; A/C.5/75/2; A/C.5/75/3; A/75/5/Add.16 and A/75/318)*

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee the United Nations Joint Staff Pension Fund.

The Advisory Committee notes that the investment performance of the Fund for 2019 exceeded its target annual real rate of return of 3.5 per cent.

The Committee recalls that the investment strategy of the Fund should be guided by its annualized real rate of return target, and that the General Assembly has requested the Secretary-General to continue to diversify its investments among developed, developing and emerging markets, while taking fully into account the criteria of safety, profitability, liquidity and convertibility.

In terms of budget implementation, the Committee notes significant under-expenditures in four of the past five years and trusts that the Fund will improve its budgeting accuracy.

Regarding payment of benefits, the Committee notes the progress made so far, but still considers that further efforts should be made, including through enhanced cooperation between the Fund and the member organizations, to eliminate all delays.

Mr. Chairman,

With respect to the issue of conflict of interest in the Office of Investment Management, the Committee stresses the importance of preventing and addressing actual or perceived conflicts of interests in all areas and levels as well as in the outside activities of staff members including their personal securities trading vis a vis their activity in the Fund.

Turning to the proposed budget for 2021, the Committee is concerned with the significant proposed increase in resources for general temporary assistance positions, and therefore, recommends a review of all these positions in the Fund to identify potential duplication of functions and efficiencies, while ensuring that their establishment and management complies with the General Assembly resolutions and the Staff regulations and rules of the United Nations.

The Committee also makes a series of recommendations concerning the proposed reclassification of posts and conversions of general temporary assistance positions to posts.

In addition, the Committee trusts that the proposed cost increase for rental and maintenance of premises will be reviewed to identify potential savings and efficiency, in view of the impact of the COVID-19 pandemic on the flexible working arrangements and the rental costs in New York.

Finally, with regard to the proposed amendments to the Regulations of the Fund, the Committee reiterates its view that the adoption of these amendments would have legal consequences, and therefore trusts that they will be considered by the appropriate bodies of the General Assembly.

Thank you, Mr. Chairman.

**Déclaration du Président**  
**du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)**

**Le 30 novembre 2020**

**Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies**

*(Rapport du Comité consultatif : A/75/7/Add.18 ; rapports correspondants :  
A/75/9, A/C.5/75/2, A/C.5/75/3, A/75/5/Add.16 et A/75/318)*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter le rapport du Comité consultatif sur la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Le Comité consultatif note que la performance des investissements de la Caisse pour 2019 a dépassé l'objectif du taux de rendement annuel réel de 3,5 %.

Le Comité rappelle que la stratégie d'investissement doit être guidée par l'objectif que la Caisse s'est fixé en ce qui concerne le taux de rendement réel annualisé et que l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer de diversifier les investissements en les répartissant entre les marchés des pays développés et ceux des pays émergents et des pays en développement, compte pleinement tenu des critères de sécurité, de rentabilité, de liquidité et de convertibilité.

Pour ce qui est de l'exécution du budget, le Comité note que les crédits ont été nettement sous-utilisés pendant quatre des cinq dernières années et espère que la Caisse améliorera l'exactitude de ses prévisions budgétaires.

S'agissant du versement des prestations, le Comité prend note des progrès accomplis jusqu'à présent mais estime cependant qu'il faudrait redoubler d'efforts pour éliminer tous les retards, notamment en intensifiant la coopération entre la Caisse et les organisations affiliées.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne la question des conflits d'intérêts au sein du Bureau de la gestion des investissements, le Comité souligne qu'il importe de prévenir et de résoudre les conflits d'intérêts réels ou supposés dans tous les domaines et à tous les niveaux ainsi que ceux en rapport avec les activités extérieures des fonctionnaires, notamment les opérations financières à caractère personnel en conflit avec leur activité à la Caisse.

Pour ce qui est du projet de budget pour 2021, le Comité est préoccupé par l'augmentation importante des ressources demandées au titre des emplois de temporaire (autres que pour les réunions) et recommande donc que la Caisse passe en revue ces emplois afin de repérer les éventuels chevauchements de fonctions et les gains d'efficacité potentiels, et veille à ce qu'ils soient créés et gérés conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et au Statut et au Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies.

Le Comité formule également une série de recommandations concernant les propositions de reclassement de postes et de transformation d'emplois de temporaire (autres que pour les réunions) en postes.

En outre, le Comité espère que l'augmentation demandée au titre de la location et de l'entretien des locaux sera revue à la lumière des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les modalités de travail aménagées et les frais de location à New York, de manière à recenser les économies et les gains d'efficacité qui peuvent être réalisés.

Enfin, en ce qui concerne les modifications qu'il est proposé d'apporter aux Statuts de la Caisse, le Comité réaffirme que leur adoption aura des conséquences juridiques et compte donc qu'elles seront soumises à l'examen des organes compétents de l'Assemblée générale.

Monsieur le Président, je vous remercie.